



ᑭᓄᓄᓄᓄ ᑭᓄᓄᓄᓄ ᑭᓄᓄᓄᓄ  
Building Nunavut Together  
Nunavut liuqatigiingniq  
Bâtir le Nunavut ensemble

## POSSIBILITÉ D'EMPLOI AU GOUVERNEMENT DU NUNAVUT

**Poste :** Infirmière ou infirmier en santé communautaire

**Ministère :** Santé

**Localités :** Kinngait

**Numéro de référence :** 10-02-210-106-JA

**Type d'emploi :** Durée indéterminée

**Salaire :** De 99 743 \$ à 113 159 \$ par année; 37,5 heures/semaine

**Indemnité de vie dans le Nord :** De 20 980 \$

**Statut syndical :** Syndicat des employé-e-s du Nunavut

**Logement :** UN LOGEMENT DU PERSONNEL SUBVENTIONNÉ EST PRÉVU POUR CE POSTE

**Date de clôture :** Ce concours est ouvert jusqu'à ce que les postes soient pourvus.

Il s'agit d'un poste de nature très délicate. Aussi une vérification satisfaisante du casier judiciaire et de l'habilitation à travailler auprès de personnes vulnérables est-elle requise.

Cette possibilité d'emploi est ouverte à toutes et à tous.

L'infirmière ou infirmier en santé communautaire travaille auprès d'une clientèle composée de particuliers, de familles et de groupes. Son travail consiste à aider la clientèle en matière de promotion et de protection de la santé, de rétablissement, d'éducation, de prévention et de réduction de la fréquence de la maladie, de l'invalidité et des décès. Dans un contexte de soins de santé primaires, la personne titulaire du poste offre à la clientèle une gamme complète de services en santé communautaire conjointement avec les membres de l'équipe des soins de santé afin d'améliorer la capacité « d'adaptation, de réaction et de gestion face aux difficultés et aux changements qui surviennent dans la vie ».

Les connaissances, les compétences et les aptitudes requises pour ce poste sont acquises au moyen d'un baccalauréat ou d'un diplôme en sciences infirmières jumelé à deux ans d'expérience en soins infirmiers communautaires; toutefois, une formation ou une expérience équivalente, par exemple une formation en pratique avancée ou en pratique clinique de Santé Canada, sera prise en compte. Les dossiers de candidature des personnes diplômées en sciences infirmières au cours des six derniers mois et ensuite reçues dans le *Programme de résidence postdiplôme en sciences infirmières (Graduate Nursing Residency Program)* seront pris en compte pour les postes qui font partie de ce programme. Le présent poste exige une certification en réanimation cardiorespiratoire (RCR) de base et son renouvellement annuel. Les personnes qui soumettent leur candidature doivent être qualifiées pour s'inscrire à l'Association des infirmières autorisées et infirmiers autorisés des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut (RNANT/NU) avant leur entrée en poste et renouveler leur inscription annuellement.

Préalablement à leur embauche, elles devront posséder une attestation pour au moins une des formations ci-dessous et, en fonction de ce qui leur sera demandé, devront suivre les formations non acquises au cours des 12 premiers mois de leur entrée en poste, puis les renouveler avant leur date d'échéance. Les attestations requises sont les suivantes : certificat en immunisation délivré par le Nunavut; soins immédiats en traumatologie; soins intensifs postréanimation cardiaque; réanimation néonatale (PRN); surveillance fœtale; soins infirmiers pédiatriques d'urgence ou soins avancés en réanimation pédiatrique; gestion du travail et de l'accouchement (GESTA) ou intervention en situation d'urgence obstétricale ou surveillance du bien-être fœtal; intervention non violente en situation d'urgence; et FATIS ou premiers soins en santé mentale. Il faut également de l'expérience en matière d'examen pelvien, de suivi de grossesse et d'accouchement et une formation avancée en obstétrique et en gestion du stress à la suite d'un incident critique.

Une combinaison acceptable d'études et d'expérience équivalant aux exigences pourrait être prise en considération. Les langues officielles du Nunavut sont l'inuktitut, l'inuinnaqtun, le français et l'anglais. La capacité à communiquer dans plus d'une des langues officielles du Nunavut est un atout. La connaissance de la langue, des communautés, de la culture, du territoire et du *Qaujimaqatqangit* inuits constitue également un atout.

Le personnel infirmier occupant à temps plein un poste à durée indéterminée reçoit une prime de 5 000 \$ à l'embauche; une prime supplémentaire de 5 000 \$ à son 18<sup>e</sup> mois de service; et enfin une prime de 10 000 \$ à son 30<sup>e</sup> mois de service. S'ajoutent à ces primes une indemnité annuelle pour emploi de première ligne allant de 9 000 \$ à 16 350 \$ (établie selon la localité) ainsi qu'une prime mensuelle de maintien des effectifs de 375 \$, soit 4 500 \$ par année.

De plus, le gouvernement du Nunavut offre une prime de recrutement de 10 000 \$ aux infirmières et infirmiers nommés à un poste ciblé à durée indéterminée d'ici le 1<sup>er</sup> décembre 2021.

Une liste d'admissibilité pourrait être établie afin de pourvoir de futurs postes vacants.

Pour postuler, veuillez acheminer une lettre de motivation accompagnée de votre curriculum vitae par courriel à [Health\\_Baf\\_HR@gov.nu.ca](mailto:Health_Baf_HR@gov.nu.ca). Veuillez inscrire le numéro de référence dans l'objet de votre courriel.

- Le gouvernement du Nunavut s'engage à ce que sa main-d'œuvre reflète la population nunavoise afin de bien comprendre et satisfaire les besoins de celle-ci. La priorité sera accordée aux Inuites et Inuits du Nunavut. Quiconque désire profiter de la politique de priorité d'embauche du Nunavut doit explicitement indiquer son admissibilité à celle-ci.
- L'embauche à certains postes nécessite une vérification du casier judiciaire satisfaisante. Le fait de posséder un casier judiciaire n'exclut pas nécessairement la prise en compte d'une candidature.
- Les candidates et candidats peuvent envoyer leur CV dans la langue officielle de leur choix.
- Une liste d'admissibilité pourrait être créée afin de pourvoir de futurs postes vacants.
- Il est possible d'obtenir une description de poste par télécopieur, par courriel ou sur le site web.
- **Seules les personnes invitées à une entrevue seront contactées.**



**COORDONNÉES :** Ministère de la Santé du gouvernement du Nunavut  
C. P. 304, Pangnirtung (Nunavut) X0A 0R0  
[Health\\_Baf\\_HR@gov.nu.ca](mailto:Health_Baf_HR@gov.nu.ca)